

CHARTRE DE RECRUTEMENT

Afin de jouer pleinement son rôle d'entreprise citoyenne, la Caf s'engage à respecter l'équité et l'égalité des chances des candidats à l'embauche. Dans ce but, elle réaffirme les points suivants :

🌀 NOS VALEURS 🌀

La non-discrimination

Nous nous engageons à respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination. Les recrutements s'appuieront sur des critères explicites, non discriminatoires et en lien avec les missions confiées. Les candidats seront sélectionnés sur la seule évaluation de leurs compétences, qualifications, expériences et motivations.

Toute sélection fondée sur des motivations non professionnelles (religion, âge, sexe, opinion politique, origine ethnique, handicap, appartenance syndicale, etc.) est interdite.

Les acteurs du recrutement sont sensibilisés et formés aux pratiques de non-discrimination.

La transparence

Nous nous engageons à communiquer les modalités de recrutement et à restituer les conclusions à la demande des candidats.

La discrétion

Nous nous engageons à respecter le secret professionnel et la confidentialité des informations reçues. Les informations reçues sont couvertes par le secret professionnel et sont détruites au-delà des délais de conservation réglementaires.

Promotion de la diversité

La Caf entend assurer une pluralité multi-culturelle au sein de ses équipes, reflet de la réalité de notre bassin d'emploi et garantie de richesse et d'ouverture pour l'entreprise. Elle veillera, de ce fait, à favoriser la diversité des profils des candidats sélectionnés et s'engage à accompagner le vivre ensemble au sein de l'organisme.

Diversification des sources de recrutement

Nos annonces sont largement diffusées auprès des acteurs spécialisés dans le recrutement.

Toutes les offres font l'objet d'une publication en interne, qu'elles soient internes, institutionnelles ou externes.

En cas de recrutement interne, l'avis du responsable hiérarchique est systématiquement demandé.

Objectivité

Les différentes étapes de recrutement sont conduites dans des conditions respectueuses de la personne et de manière à garantir une évaluation objective et équitable des compétences professionnelles des candidats, permettant de pouvoir leur en rendre compte.

De ce fait, la procédure de recrutement s'appuie sur des méthodes pertinentes, validées et maîtrisées. Celles-ci reposent sur l'observation directe au cours d'un ou plusieurs entretiens impliquant au moins un représentant métier et un représentant RH et sur le recours possible à des outils d'évaluation (tests, questionnaires, mises en situation). Les méthodes utilisées sont précisées aux candidats lors de leur postulation. Toute candidature fait l'objet d'une réponse écrite.

🌀 NOS PRINCIPES 🌀

Une évaluation post-recrutement sera mise en œuvre régulièrement afin de vérifier le respect de ces engagements.

